

Développement et conservation de la nature : l'apport des sciences humaines

Daou Véronique Joiris*

Keywords: Protected area- Participatory management- Development- Social impact- Human sciences approach

Résumé

Depuis les années 80, les stratégies conservationnistes intègrent les populations locales dans le processus de gestion des aires protégées. Mais les réalisations dans ce domaine restent encore assez mitigées. Lorsqu'il est interprété à la lumière des «logiques sociales locales», ce problème semble trouver son origine dans une inadéquation entre le développement proposé sur un modèle occidental et les dynamiques de prestige en cours dans ces sociétés. Une autre raison est évoquée, à savoir l'occultation des effets induits par les restrictions d'accès aux espaces et aux ressources naturelles. Ces deux aspects fournissent des exemples militant en faveur d'une meilleure collaboration entre sciences humaines et sciences de la nature.

Summary

Nature Conservation and Development: the Human Sciences Point of View

Since 1980, environmentalist strategies have involved local communities within protected areas management. However, sustainable development and the struggle against poverty's results are still mitigated. The problem seems to be rooted in the occidental model of development which is incompatible with local economical forms based on the reciprocity model. Another reason appears to come from the ignorance of the impact that space and resources restrictions have on local economy. Based on indigenous knowledge interpretation, the chosen field examples show how social and natural sciences would highly benefits from an improved collaboration.

L'orientation participative de la gestion des aires protégées

La stratégie conservationniste contemporaine, dans les pays du sud, est caractérisée par une approche participative, datant des années 80 et tendant à intégrer les populations riveraines, ainsi que par une approche préservationniste classique héritée de la période antérieure qui était répressive vis-à-vis des mêmes populations. Les grandes agences de conservation mettent actuellement en place des projets comportant quatre composantes. Les deux premières relèvent d'une dimension participative avec la constitution de comités de gestion et la mise en place d'activités de développement durable. Les deux autres s'inscrivent dans la perspective préservationniste avec l'élaboration de plans de zonage classique (un noyau central totalement préservé et une zone tampon où certaines activités sont permises) et la répression des activités locales non conformes à la législation et au zonage (formation para militaire des gardes, emprisonnement des paysans, saisies de viande, etc.). Outre cet aspect qui dénote déjà un paradoxe en soi, puisqu'il s'agit de solliciter une participation auprès de ceux-là même qui sont réprimés, la mise en œuvre de cette stratégie sur le terrain est caractérisée par une opérationnalité assez rapide de la dimension répressive du projet et par une certaine lenteur à mettre en place tout ce qui relève de la dimension participative (1, 2).

Des activités de développement inscrites dans les «logiques sociales locales»

«Une solution technique ne sera pertinente que si elle est économiquement pertinente et si elle s'inscrit dans les logiques sociales locales» écrit Philippe Lavigne-Delville, un anthropologue du développement (3).

Dans le domaine de la gestion des aires protégées, les activités de développement proposées (exploitation des produits forestiers non ligneux, amélioration de la production agricole, petit élevage, salariat, etc.) sont conçues afin de diminuer la pression anthropique sur le milieu tout en accroissant la productivité sur des superficies réduites.

Je vais montrer, à travers deux exemples, que le montage des activités de développement sur le modèle occidental, sans prendre en compte les «logiques sociales locales», explique largement leur inopérationalité et peut même déclencher une dynamique de surexploitation des ressources, ce qui va à l'encontre des objectifs que se fixe la conservation. Les exemples choisis concernent des activités alternatives à la chasse, principale pierre d'achoppement entre riverains et gestionnaires d'aires protégées.

L'idée sous-jacente à l'engagement d'habitants d'une aire protégée en tant que gardes, guides, cantonniers, etc. est que les paysans, une fois stabilisés comme salariés, adopteraient un mode de vie dépendant moins

*Ethnologue, Professeur Suppléant à l'Université Libre de Bruxelles et chercheur au Centre d'Anthropologie Culturelle.
vjoiris@ulb.ac.be

de la nature, satisferaient leurs besoins grâce aux salaires et abandonneraient la chasse qu'ils n'auraient plus ni le temps ni la nécessité d'exercer. De ce fait, la pression anthropique sur le milieu naturel diminuerait.

Bien que nous ne disposions pas de données quantifiées et qu'à vrai dire les programmes de conservation ne prêtent guère attention aux effets réels de l'introduction du salariat, il s'avère que, dans certaines situations, la pression de chasse augmente au lieu de diminuer.

Dans le cas présent, les «logiques sociales locales» permettant de comprendre ce phénomène relèvent de ce que l'on appelle, en anthropologie économique, la morale de l'échange, l'économie de la réciprocité ou l'économie de prestige, soit une forme d'organisation économique autre que celle de l'économie de marché. Selon cette logique, on accumule et on investit dans le social plutôt que dans les moyens de production; on s'enrichit en donnant et il vaut mieux donner que recevoir.

Une fois «sortis» du village et de leur statut de paysans, les nouveaux salariés du projet ne se sont pas comportés comme des producteurs-consommateurs occidentaux (en économisant une part de leurs salaires) mais comme les membres d'une communauté, certes marquée par son adhésion à l'économie de marché, mais aussi et en même temps participant d'un autre type d'économie, l'économie de prestige (en consolidant leur position sociale à travers de nouveaux réseaux de relations matrimoniales, en l'occurrence). Statutairement renforcés grâce aux salaires et à leurs nouvelles conditions de vie, ces hommes ont pris des épouses supplémentaires, ce qui au travers des belles-familles, contribua à asseoir leur position sociale, leur prestige. Ils se sont engagés dans de nouvelles transactions matrimoniales (dons de biens et prestations de services aux belles-familles) et ont été sollicités pour des sommes supérieures à la normale compte tenu de leur situation sociale enviable.

Une inflation régionale du cours des biens matrimoniaux s'en est suivie, batteries de cuisine, pagnes, moutons, poulets, sommes d'argent nécessaires représentant des lots plus importants qu'auparavant. Dans l'ensemble de la région, et pas seulement dans les villages d'origine des salariés, les jeunes hommes désireux de se marier ont ainsi été confrontés à une hausse du cours des biens matrimoniaux. Ils ont dû accroître leur capacité à se procurer du numéraire et ils l'ont fait avec les moyens mis à leur disposition: le gibier.

Dans ce cas, l'initiative du salariat aboutit en conséquent à l'opposé de ce qui était recherché par le projet car l'intervention de développement ignore l'existence d'une logique économique autre que celle du marché.

Le deuxième exemple est relatif au petit élevage en tant qu'alternative à la chasse. L'élevage des poulets n'a jamais connu une grande ampleur dans les zones forestières denses et humides en Afrique centrale. Déjà, les tentatives de la période coloniale se sont soldées par des échecs. Les initiatives contemporaines,

du fait des programmes de conservation, sont confrontées aux mêmes problèmes. En réalité, dans ce contexte culturel, le poulet a plutôt une valeur d'échange et de prestige qu'une valeur d'usage, de consommation. On tue un poulet pour honorer des visiteurs de marque. On offre des poulets vivants à ces mêmes visiteurs. Ce sont en quelque sorte des valeurs qui circulent de famille en famille. Par ailleurs, si l'élevage de poulet ne pose pas de problème technique particulier du point de vue du zoologue, il en pose du point de vue du paysan car celui-ci a un emploi du temps incompatible avec le suivi journalier requis pour l'élevage. En effet, en tant qu'agriculteur qui pratique aussi la chasse, la pêche et la cueillette, le paysan des zones forestières n'est pas présent, en permanence, en bordure de piste. Il séjourne, régulièrement, dans des cabanes de plantations ou des campements forestiers de chasse, de pêche et de cueillette. D'autres facteurs relatifs aux «logiques sociales locales» peuvent expliquer le peu d'engouement pour le petit élevage. Le goût par exemple. Le goût est social, culturel, pas inné. Ce qui goûte bon pour les uns, ne goûte pas nécessairement bon pour les autres. Les peuples de la forêt préfèrent ainsi le goût fort du gibier au goût passablement fade du poulet, car disent-ils «nous sommes nés dans la viande».

Ces deux cas de figure montrent ainsi que les concepteurs d'activités de développement devraient envisager des scénarii réalistes sur base d'une meilleure connaissance des dynamiques sociales locales, pas que celles-ci soient radicalement différentes ou réfractaires aux apports occidentaux, mais parce qu'elles sont le fait d'un complexe de logiques articulées autrement.

La question de la durabilité écologique et socio-économique

Un autre aspect du montage des activités dans le domaine de la conservation est celui de la durabilité, les programmes de conservation proposant des interventions de développement durables et devant contribuer à la lutte contre la pauvreté. Je vais montrer rapidement que l'idée de durabilité, qu'elle soit écologique ou économique, sous-tend très peu la conception de ces activités, et que leurs effets en termes de lutte contre la pauvreté restent assez hypothétiques. En d'autres termes, je voudrais attirer l'attention du lecteur sur le fait que les activités de développement proposées – petit élevage, pisciculture, artisanat, exploitation des produits forestiers non ligneux, agroforesterie, etc. – sont conçues sans une réelle planification en termes de durabilité écologique et économique.

Pour cela, il est nécessaire de contextualiser la conservation du point de vue des populations locales. Au regard des «logiques sociales locales» évoquées plus haut, la stratégie conservacionniste a pour effet de réduire l'accès au milieu naturel en termes de superficie et de ressources. Le noyau central et la zone tampon d'une aire protégée empiètent sur le terroir coutu-

mier des villages ou, si l'on veut, sur leurs aires d'exploitations, qui dans une acception plus large englobent tous types de terres exploitées ou potentiellement exploitables suivant les rotations mises en œuvre au sein des systèmes locaux d'exploitation. Par ailleurs, la législation régit l'exploitation des ressources, soit en interdisant totalement l'accès (pour les espèces protégées), soit en autorisant l'accès sous certaines conditions (*quota*, saison, technique).

Le développement, nous dit Olivier de Sardan (4), correspond à «l'ensemble des processus sociaux induits par les opérations volontaristes de transformation d'un milieu social ... et reposant sur une tentative de greffe de ressources, de techniques et/ou de savoirs».

Dans le cas qui nous occupe, au-delà des positions de principe, le développement apparaît comme correspondant à l'introduction de nouvelles ressources, techniques et savoirs suite à la modification de la superficie des aires d'exploitation et des modalités d'accès au milieu naturel. Il s'agit là d'un réel impact sur les économies locales dû au zonage et aux législations environnementales. Mais sur ce point, il est à noter que cet impact n'est pas mesuré pour au moins deux raisons, la première étant que les espaces villageois ne sont pas reconnus par les gestionnaires des aires protégées, la deuxième, que la restriction d'activités locales et son impact ne sont pas envisagés comme une intervention volontariste de développement au même titre que les activités proposées au sein du «volet développement».

La plupart du temps, la question des terroirs coutumiers, des superficies nécessaires aux économies locales pour exploiter durablement le milieu, du seuil de tolérances des économies familiales par rapport aux restrictions d'accès au milieu naturel, et du seuil de tolérance du milieu naturel par rapport à l'exploitation humaine, est pratiquement voire totalement négligée. Pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici, la répartition des espaces, avec d'un côté ce qui est destiné à la conservation et de l'autre ce qui est dévolu aux populations, ne s'opère pas sur base de critères et d'indicateurs de durabilité écologique/économique mais, pour ce qui est des populations locales, sur base de l'idée que l'on se fait de l'impact des économies locales sur le milieu

naturel. Globalement, la chasse et l'agriculture itinérante sur brûlis sont supposées destructrices tandis que la cueillette et la pêche, plutôt durables, nécessitant en tous les cas un encadrement moindre.

A ce problème s'ajoute le fait qu'il n'existe pas nécessairement de lien entre une activité de développement et les objectifs de la conservation. Certes, nous l'avons vu, une des logiques sous-jacentes à ces programmes est de détourner les populations locales de leurs occupations focalisées sur le milieu naturel, mais l'impact écologique et socioéconomique de l'introduction d'une nouvelle activité (exemple, l'artisanat) ne fait pas l'objet de suivi ni d'évaluation très poussés. Quelle proportion de la population bénéficie réellement des retombées de cette activité? Comment réagissent les autres membres de la communauté? Quel est l'impact effectif – quantifié – de cette activité sur le milieu naturel et sur les économies locales? Au cas où les activités envisagées n'intéressent pas les populations, comme l'élevage de poulets que nous venons d'envisager, en quoi cette simple idée, suivie de peu d'effet sur le terrain, compense-t-elle les pertes occasionnées aux économies locales par les limitations d'accès aux ressources naturelles?

En guise de conclusion

Une bonne compréhension des «logiques sociales locales» peut contribuer à l'amélioration des stratégies conservationnistes contemporaines. Le premier aspect souligné dans cette note concerne la nécessité de concevoir des activités de développement qui ne soient pas calquées sur le modèle occidental. A travers l'exemple du salariat et de la chasse, j'ai montré que les sciences humaines maîtrisent des outils de compréhension des dynamiques sociales qui pourraient être utilisés dans des monitoring intégrant les interrelations entre dynamiques sociétales et écosystémiques.

Reprenant la définition du développement d'Olivier de Sardan (4) en tant qu'opération volontariste de transformation du milieu social, j'ai aussi souligné que les sciences humaines pourraient nous amener à mieux considérer les limitations d'accès aux espaces et aux ressources opérées par le «volet conservation» en synergie avec les interventions du «volet développement» de ces programmes.

Références bibliographiques

- Joiris D.V., 2000, La gestion participative et le développement intégré des aires protégées. Rapport final APFT (EU-DG VIII), pp. 489-512.
- Grenand P. & Joiris D.V., 2000, Usage de l'espace et enjeux territoriaux en forêt tropicale. Rapport final APFT (EU-DG VIII), pp. 107-134.
- Lavigne-Delville Ph., 1997, A quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural? Point de vue d'une 'agent double'.
- Olivier de Sardan J.-P., 2000, Anthropologie du développement. In: Bonte & Izard (éds.) Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, 758-759.

Daou Véronique Joiris, Belge, Docteur en anthropologie, Section des sciences sociales, Université Libre de Bruxelles (1998), Ethnologue, Professeur Suppléant à l'Université Libre de Bruxelles, Chercheur au Centre d'Anthropologie culturelle.